



Thinking Africa

## NOTE DE RECHERCHE

# CAMEROUN : PILERS DE LA PRÉSIDENTE BIYA ET PERSPECTIVES

.....

par Alphonse Zozime Tamekamta

*Enseignant-chercheur-écrivain  
Yaoundé-Cameroun*

*Alphonse Zozime Tamekamta est né à Balépo dans le département des Bamiboutos (Ouest-Cameroun). Après des études d'Histoire et de Science politique à l'École Normale Supérieure de Yaoundé et aux Universités de Yaoundé I & II, il attend, depuis 2010, de soutenir une Thèse pour le Doctorat en Histoire intitulée « Les fondements économiques et culturels des crises sociopolitiques en zone CEMAC (1960-2010) ». Membre-expert au ROP (Montréal), Chercheur associé au GRIP (Bruxelles) et Chercheur à Thinking Africa (Abidjan) ..., ses recherches portent sur l'intégration régionale, la gouvernance, les conflits et problème de sécurité, la médiation etc. Il a acquis, par ailleurs, une solide expérience dans l'analyse politique et la veille stratégique en Afrique centrale à travers la collaboration, à temps partiel, avec la Délégation aux affaires stratégiques du ministère français de la défense, l'Organisation internationale de la Francophonie etc. Auteur d'une douzaine d'articles scientifiques, il a publié cinq ouvrages chez L'Harmattan et un recueil de poèmes chez Edilivre.*

## INTRODUCTION

Le 13 février 2014, Paul Biya, au pouvoir depuis le 6 novembre 1982, soufflait sur sa quatre-vingt-unième bougie. Dans la discrétion qui le caractérise, plusieurs observateurs ne s'en étaient pas préoccupés, préférant s'investir dans les festivités commémoratives du cinquantenaire de la réunification du Cameroun oriental (français) et occidental (anglais).

Accrédité de plusieurs vertus -dont sa sagesse- par certains de ses homologues d'Afrique (notamment les présidents Ali Bongo, Denis Sassou-Nguesso et Idriss Deby Itno), Paul Biya articule l'essence de son pouvoir autour de l'équilibre régional tribalisant, des absences-présences<sup>1</sup>, du silence simplificateur<sup>2</sup>, de la mystification de la fonction présidentielle etc. La paix, la démocratie et la prospérité, legs prophétique qu'il promet aux Camerounais, à l'opposé, commence à tomber dans la désuétude.

Cette réflexion se propose, non pas d'enrichir la polémique entre l'âgisme et le jeunisme, mais de décliner les axes prioritaires d'un destin hors du commun grâce auquel l'idéologue du Renouveau<sup>3</sup> a su conserver son pouvoir en dépit des intempéries de grande ampleur qui ont agité profondément l'univers politique du Cameroun. Pour cela, elle se propose de

1. Client privilégié de l'hôtel *intercontinental* de Genève, Paul Biya passe de longs «courts séjours privés» en Europe chaque année, selon la formule consacrée par le Cabinet civil de la présidence de la république, initiateur des communiqués. Allant parfois jusqu'à trente jours par voyage, ces «courts séjours privés» cumulés annuellement, selon Alain Fogue Tédom, peuvent allés à plus de 150 jours. C'est ce qui a fait dire de lui par la presse locale qu'il est un «vacancier» en escale intermittente à Yaoundé et Mvomeka (son village natal).

2. Il s'agit d'un silence déconcertant, caractéristique d'une sous-évaluation, d'une sous-estimation ou de la dépréciation des faits. Par exemple, mis à part ses deux communications annuelles (11 février et 31 décembre) à la nation, il est difficile, sauf en cas de force majeure, de le voir se prêter aux questions des journalistes. Ainsi, la version «officielle» des faits politiques et sociaux majeurs du pays, n'est connue qu'à travers la télévision d'État (CRTV) ou le quotidien d'État (*Cameroon Tribune*) ou un point de presse du ministre de la communication.

3. Le *Renouveau* est le label autour duquel Paul Biya a élaboré son programme politique depuis le 6 novembre 1982, date de son accession à la magistrature suprême. Il s'agissait, à l'origine, d'un programme articulé autour des concepts mobilisateurs tels que «rigueur» et «moralisation» et contenu dans Paul Biya, *Pour le libéralisme communautaire*, Lausanne, Edition Pierre Marcel Favre, 1986. Trente-deux ans après, le bilan peut se faire de lui-même.

dégager les piliers sur lesquels est bâti le système Biya et questionne les scénarios susceptibles de s'appliquer au Cameroun avant ou après 2018.

## I-LES PILIERS DU SYSTÈME BIYA

Le système Biya repose sur sept piliers fondamentaux :

A-L'incantation de l'unité nationale : fondement de l'État

L'État post-colonial du Cameroun, construit sur les ruines du programme politique de l'UPC, est la résultante d'une combinaison d'illégitimité nationaliste et d'une légitimité politique d'Ahmadou Ahidjo, forgée à travers la construction autoritaire de l'État depuis 1961. En effet, dépourvu d'héritage nationaliste pour n'avoir, véritablement, pas mené le combat pour l'indépendance, Ahidjo a structuré son pouvoir autour des concepts susceptibles de lui garantir une image et un héritage symbolique : la réunification et l'unification<sup>4</sup>. Pour y parvenir, il s'appuie sur la déchirure de l'époque coloniale et en fait un dessein national. En butte à quelques «insoumis» upcistes continuant le combat indépendantiste et aux protestations<sup>5</sup> des Camerounais d'expression anglaise, Ahidjo dut structurer son pouvoir autour de la construction hégémonique d'un État autoritaire adossé au parti unique : l'UNC<sup>6</sup> issue d'une fusion à marche forcée des formations politiques existantes.

La prégnance d'une propagande autour de la question de l'unité nationale, matérialisée par le référendum des 11 et 12 février 1961, la Réunification du 1er octobre 1961, le monolithisme forcé du 1er septembre 1966 et le référendum du 20 mai 1972, sont ainsi à la base de la *totémisation*<sup>7</sup> du pouvoir dont Paul

4. Lire à ce sujet Armand Leka Essomba, «Le statut du 20 mai dans la mémoire camerounaise : Critique politique d'une légende nationale et perspective de réhabilitation de l'ancestral projet de fraternité et d'autogouvernement» in Joseph Fumtim, *Cameroun : mon pays*, Yaoundé, Éditions Ifrikiya, 2008, pp.149-161.

5. Une élite politique influente d'expression anglaise s'est opposée, dès 1961, aux différents projets politiques d'Ahmadou Ahidjo, notamment la réunification de 1961, l'imposition du parti unique en 1966, la suppression du poste de vice-président de la République occupé par un Camerounais d'expression anglaise en 1970, l'unification de 1972 etc. L'ensemble de ces rejets/frustrations constitue l'une des bases du discours sécessionniste par lequel les régions habitées par les Camerounais d'expression anglaise (Nord-ouest et Sud-ouest) revendiquent un État anglophone.

6. Union nationale du Cameroun.

7. Plusieurs auteurs ont eu recours à cette expression,

Biya a hérité le 4 novembre 1982, remplaçant de fait, Ahidjo, démissionnaire.

#### B-Le contrôle de l'appareil sécuritaire et l'instauration de la peur endémique

La gouvernance sécuritaire, plus portée à la sécurisation des dirigeants et à la désécurisation des dirigés, est au cœur de la pérennisation du pouvoir politique au Cameroun<sup>8</sup>. Dans la récidive proto-coloniale entretenue par les upcistes, s'est structurée la peur traumatique des gouvernants. Ainsi, la contestation depuis l'indépendance, vécue par les gouvernants comme une défiance, a pourvu ceux-ci en instruments de réplique. Désormais, «la violence politique physique et symbolique, légitime et illégitime»<sup>9</sup>, programmatique ou non, est au cœur des rapports gouvernants-gouvernés.

En clair, la sécurité du président de la République et le contrôle de l'armée par le politique sont des matrices reproductrices du régime de Yaoundé. Ce glaucis présidento-sécuritaire est le résultat de la paranoïa issue du coup d'Etat manqué de 1984 et des revendications populaires post-guerre froide (notamment les villes mortes en 1990-1992, les émeutes de la faim en février 2008 etc.)

*A contrario*, les confrontations brutales, souvent ravivées par la mémoire collective, entre l'armée et la population, sont légion. L'utilisation disproportionnée de la violence<sup>10</sup> par les forces de défense et de sécurité contre la population, souvent répertoriée par l'opposition, la société civile et des ONG (telles qu'*Amnesty International*, le Comité des Nations unies contre la torture, l'Observatoire national des droits de l'Homme du Cameroun etc.), fonde le rapport insidieusement

---

notamment Fabien Eboussi Boulaga, Émile Kifon et surtout Hans De Marie Heungoup Ngangtcho, *Le BIR et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun. Socioanalyse du rôle présidentiel, des concepts stratégiques et d'emploi des forces*, Mémoire de Master en Gouvernance et politique publiques, Université de Yaoundé II, 2010-2011.

8. Chantal Pélagie Belomo Essono, «Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamiques internes et connexions internationales», *Revue africaine des relations internationales*, Vol. 12, Nos. 1 & 2, 2009, p. 57.

9. *Ibid*, p. 51.

10. 40 morts selon les autorités camerounaises et plus de 139 victimes selon les associations de défense des droits de l'Homme durant les années de braise; 500 personnes exécutées par le commandement opérationnel entre 2000 et 2001 selon le Cardinal Christian Tuma dans la lettre qu'il a adressée au gouverneur de la province du Littoral le 16 juin 2000; 100 morts en février 2008 selon Madeleine Afité de l'Action catholique pour l'abolition de la torture (ACAT).

tendu entre celles-ci et le peuple. La peur traumatique qui en découle soude durablement les artifices du puzzle camerounais. Sur le plan historique, le peuple camerounais garde encore le souvenir de la brutalité des autorités et de l'armée, depuis l'époque coloniale. Il s'agit de façon non exhaustive, du massacre des cheminots à Douala en 1945, des émeutes d'« indigènes » en mai 1955, de la chasse contre l'UPC à l'Ouest-Cameroun entre 1958 et 1970, de la centaine de morts de Dolle (dans le Logone et Chari) en octobre 1979, de la répression subie par les cinquante mille marcheurs pour le multipartisme à Bamenda le 26 mai 1990, de la brutalité exercée sur les étudiants par l'armée à l'université de Yaoundé en 1991 et à l'université de N'Gaoundéré le 31 janvier 2002, des tirs nourris sur les étudiants à l'université de Buea le 28 avril 2005 etc.<sup>11</sup> En conséquence, le pouvoir a réussi à inoculer au peuple la peur du châtiment suprême. Il s'agit du prolongement de la « guerre psychologique » qui consistait à exposer les têtes des « maquisards » sur la place publique afin de susciter l'effroi et la terreur. Cette mécanique s'est diversifiée. L'emprisonnement infamant à six mois de prison ferme de Célestin Monga (et de Pius Njawé), en 1991, pour « injures au chef de l'État » pour avoir publié dans le journal *Le Messager* la « Lettre ouverte à un chef de l'État jugé incompetent et médiocre », s'inscrit dans cette logique. Bertrand Teyou, essayiste camerounais, a connu un sort similaire<sup>12</sup>. L'écriture insurrectionnelle de Jean-Marc Ela et Achille Mbembe leur ont également valu un exil forcé. Pour ce dernier, « Paul Biya appartient désormais au passé -un passé de stagnation matérielle et morale et de brutalisation forcée des esprits »<sup>13</sup>.

#### C-L'interprétation versatile et différée de la constitution et le cryptage calendaire

La démocratie camerounaise est distillée à doses homéopathiques et de façon discrétionnaire<sup>14</sup>. La

---

11. Le numéro 77 (février 2012) du mensuel *Les Cahiers de Mutations*, titré « Émeutes et répressions sanglantes au Cameroun : comment l'État a systématiquement maté les revendications populaires depuis 1945 », contient d'importantes révélations.

12. Il a commis deux ouvrages dont *L'anté-code Biya* (en réaction au *Code Biya* de François Mattei) et *La belle de la république bananière : Chantal Biya de la rue à la présidence de la république*. Ce dernier lui a valu une condamnation pour « outrage à première dame ».

13. Achille Mbembe, interview accordée à *Le Messager* du 14 novembre 2013 et reprise par [www.cameroon-info.net/stories/0,54260,@,cameroun-achille-mbembe-laquo-la-fin-de-biya-approche-raquo.html](http://www.cameroon-info.net/stories/0,54260,@,cameroun-achille-mbembe-laquo-la-fin-de-biya-approche-raquo.html)

14. La décentralisation, commencée depuis cinq ans, n'est pas achevée. Certains organes institutionnels (le conseil

constitution du 18 janvier 1996, usée par des amendements partisans, constitue le socle juridique d'une République zigzaguant entre légalité et illégalité. L'application de la loi fondamentale au gré des saisons politiques et des contingences sociales en est la manifestation. Ainsi, l'article 66 de la constitution de 1996, portant sur la déclaration des biens (du président de la République et des ministres), le conseil constitutionnel, les conseils régionaux etc., attendent encore un décret d'application.

Le verrou de la limitation du mandat présidentiel, obtenu au forceps par l'opposition en 1996, a sauté à l'issue d'un projet de loi unanimement voté en 2008 par le parlement monocaméral d'alors et principalement dominé par le RDPC<sup>15</sup>. Ainsi, depuis le 14 avril 2008, en dépit d'une opposition populaire réduite aux émeutes dites de la faim de février 2008, l'article 2 (nouveau) voté et promulgué par décret présidentiel, introduit la non limitation des mandats présidentiels.

Le calendrier politique relève également du domaine réservé du chef de l'État. Paul Biya est au cœur des multiples reports de certains événements d'envergure nationale, bien que les sources officielles ont souvent évoqué le retard de mise en œuvre des infrastructures d'accueil. Le dernier comice agropastoral, grand rendez-vous de communion entre les paysans et les acteurs politiques, prévu à Ebolowa en 1986, longtemps attendu et constamment différé, ne s'est tenu qu'en janvier 2011. Le mandat des conseillers municipaux et des députés, arrivé à terme en 2011, plusieurs fois prolongé par décret, n'a été renouvelé qu'à l'issue des élections couplées (municipales et législatives) du 30 septembre 2013. Les festivités commémoratives du cinquantième de la réunification, initialement prévues pour 2011, ne se sont tenues qu'en février 2014.

D'un autre côté, le vote, variable de régulation du champ politique, constitue à maints égards, à la fois un objet d'analyse sociologique, une déviance dans la construction de la nation et une occasion dé-civilisatrice et re-civilisatrice des mœurs. Les fraudes électorales souvent décriées, dans ce cas, ne sont (peut-être) pas une commande de la hiérarchie du parti au pouvoir mais un quotient multiplicateur des prébendes communautaires, contrôlées par l'élite politico-administrative

régional, le conseil constitutionnel etc.) attendent, depuis 1996, d'être mis en place.

15. Rassemblement démocratique du peuple camerounais, né le 24 mars 1985 des cendres de l'Union nationale du Cameroun (UNC).

locale et embourgeoisée. La question de transparence électorale, nœud gordien ayant opposé Paul Biya et l'opposition politique ainsi que certaines organisations internationales, semble s'éclaircir peu à peu. L'Observatoire national des élections (ONEL) créé par la loi du 19 décembre 2000, remplacé en 2006 par *Elections Cameroon* (ELECAM), n'a pu décongestionner le fichier électoral et socialiser la gouvernance moderne. Les irrégularités relevées lors du scrutin du 30 septembre 2013 (élus non inscrits, bureaux de vote fictifs, vote par substitution, procès-verbaux falsifiés, achat des consciences, charters électoraux etc.), objets d'une cinquantaine de recours en annulation introduits auprès de la Cour suprême, justifient, dans ce cas, la démotivation des Camerounais à participer au vote (seulement 4,6 millions d'inscrits au scrutin 2013 pour un potentiel de 15 millions ; 76,79 % de taux de participation)

D- La clientélisation de l'espace politique et la gouvernance par slogans/memoranda

Au Cameroun, le clientélisme est entretenu, dans une large mesure, par la théâtralisation du discours officiel et du cryptage du «légal-rationnel»<sup>16</sup>. Pour contrecarrer les récriminations et intrigues de ses adversaires et satisfaire les sensibilités, il procède par la multiplication des portefeuilles (le pays en compte une soixantaine actuellement) et des remaniements ministériels (34 en 32 ans de pouvoir avec 7 premiers ministres)<sup>17</sup>. Les ministres du Renouveau, généralement sans légitimité populaire parce que n'ayant bénéficié d'aucun mandat électif, ne doivent leur existence politique que par le décret. Ainsi, le soi-disant «équilibre» ethno-régionaliste lors de la distribution des rentes gouvernementales<sup>18</sup> est l'un des modes préférentiels de régulation politique et sociale<sup>19</sup>. Cet «équilibre» paraît s'appliquer également aux concours administratifs<sup>20</sup>. Le remaniement ministériel est, ainsi, une occasion où se réalise l'échange hégémonique dans une perspective de recherche à la fois d'intégration nationale et de légitimité du pouvoir central. Toutefois, cet art de la répartition des prébendes entre les principales ethnies et régions contribue à la frag-

16. Terme emprunté à Luc Sindjoun, *opcit*, p.65.

17. *Jeune Afrique*, n° 2703/2704 du 28 octobre au 10 novembre 2012, p.28.

18. Lire J.-F. Médard, «L'État sous-développé au Cameroun», *L'année africaine* 1977, pp.35-84.

19. M. E. Owona Nguini, «Les remaniements ministériels au Cameroun (1982-1991) : une dimension de la régulation politique», Mémoire de DEA en Études africaines, Université de Bordeaux I, 1990-1991, pp.119-120.

20. Aux concours administratifs par exemple, une répartition des pourcentages par région a été arrêtée depuis 1991.

mentation sociale et exacerbe la prise de conscience ethnique<sup>21</sup> sans pour autant diffuser équitablement le progrès. L'émergence « des logiques de terroir » qui en découle a abouti à la « construction pathologique de l'autre »<sup>22</sup>, à la désintégration/désunion nationale du pays<sup>23</sup>.

Dans un autre registre, le RDPC, parti-omnibus<sup>24</sup> incorporé à l'État, diffuse stratégiquement la non-pensée, la mono-pensée ou la pensée paresseuse. Pour rentrer dans les grâces du pouvoir et en tirer la rente plurielle (influence symbolique, exonération des taxes, etc.), les hommes d'affaires prospères<sup>25</sup> ont adhéré massivement au parti au pouvoir. Les autorités traditionnelles<sup>26</sup>, elles-aussi, bénéficient de la mobilisation

des ressources séductrices de l'État. Les députés ne sont pas en reste car, lors de la préparation de la modification de l'article limitant le mandat présidentiel, une série d'avantages leur a été accordée<sup>27</sup>. L'engagement militant au sein du parti ou la cooptation au comité central ou au bureau politique, en définitive, est perçu par le promu comme un passe-droit ou un accès à la noblesse de la cour.

L'État s'en trouve, ainsi, soumis au mercantilisme des terroirs grâce auquel le pouvoir central tire sa solidité et certaines communautés leur essence. La quasi-marchandisation du service public qui en découle, expose 8 millions de Camerounais (soit 90 % de la population active occupée) du secteur informel, les deux cent cinquante mille agents de l'État à un recours permanent aux pots-de-vin. Aussi, des dizaines de milliers de fonctionnaires fictifs et autant de déserteurs, protégés par des responsables des ministères, perçoivent-ils régulièrement leur solde mensuel. Les surfacturations dont se nourrissent nombre de fonctionnaires accentuent, dans le même sens, la fracture sociale<sup>28</sup>. Par exemple, le prix moyen du kilomètre de route bitumée au Cameroun est de 205 millions de FCFA, soit le double du prix moyen en Afrique qui est de 100 millions de FCFA<sup>29</sup>. Le régime de Yaoundé, dont l'image a été écornée par le peloton de tête des pays les plus corrompus dans le monde en 1998 et 1999 (classement de *Transparency International*), peine à en fournir une meilleure en dépit de la superposition des organes tels la Commission nationale anti-corruption (CONAC), l'Observatoire national de

21. J. Mfoulou, « Équilibre régional et désintégration nationale », *Impact Tribune*, n° 14, janvier-février 1999, p. 10. Lire pour compléments, A. Kuma'a N'dumbé III, « Identité culturelle camerounaise et intégration africaine », *APEC Activities*, p. 109.

22. Joseph Keutcheu, « “Nous” pour dire quoi ? La territorialité et l'identité nationales à l'épreuve de la diversité ethno-régionale au Cameroun » in Roger Mondoué et Yves-Abel Feze (Eds), *Identités nationales, postcoloniales ou contemporaines en Afrique. Réflexions en hommage aux 50 ans de l'Union africaine*, Paris, L'Harmattan, p. 136. Lire également Luc Sindjoun, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique Africaine*, n° 62, juin 1996, pp. 57-67.

23. Lire Alphonse Zozime Tamekamta, « L'Afrique des États fragiles : lecture des atermoiements de l'unité et de l'intégration nationale au Cameroun (1960-2010) » in A. Z. Tamekamta, E. W. Fofack (sous la dir.), *Les urgences africaines. Réécrire l'histoire, réinventer l'État*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 89-102.

24. Cette expression, empruntée à Moisei Ostrogorski, renvoie à un parti politique qui se réduit en un amalgame d'individus ou de groupes d'individus réunis dans un accord fictif, maintenant ses membres comme dans un étau, une fois qu'ils y sont entrés. Lire Moisei Ostrogorski, *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Seuil, 1979, 306 pages.

25. Plusieurs exemples peuvent être cités dont : Joseph Kadji Defosso (Maire RDPC de Bana à l'Ouest du Cameroun), de Victor Fotso (Maire RDPC de Bandjoun à l'Ouest) ; la famille Fadil (originaire de Garoua dont l'un des fils est Maire RDPC à Douala V et l'autre PCA de l'Agence de la norme et de la qualité -ANOR-, structure étatique), la famille Mukete (originaire du Sud-ouest) dont le père, centenaire, est sénateur nommé du RDPC ; James Onobiono (originaire du Centre et membre titulaire au comité centrale du RDPC) ; la famille MUNA (dont l'une des filles est ministre), la famille Fouda (dont l'un des fils est ministre) ; la famille Hayatou (dont l'un des fils est secrétaire d'État)...

26. 11 chefs traditionnels parmi les plus influents du Cameroun, ont été nommés en mai 2013, par décret présidentiel, sénateurs. En outre, le 6 septembre 2013, quelques jours

avant les élections municipales et législatives, Paul Biya décidait d'accorder mensuellement des émoluments aux chefs traditionnels du Cameroun ; soit 200 000 FCFA pour les chefs de premier degré, 100 000 FCFA pour les chefs de deuxième degré et 50 000 FCFA pour les chefs de troisième degré.

27. Il s'agit de l'indemnité de session (1 million de FCFA par député et par session), du micro-projet (dont le montant a été revu à 10 millions par an) et du crédit automobile devenu prime automobile non remboursable (entre 10 et 60 millions en fonction du poste occupé au bureau de la chambre). Pour plus de détails, lire André Tchoupié, « La suppression de la limitation du nombre de mandats présidentiels au Cameroun : analyse de la bifurcation de la trajectoire d'une politique institutionnelle », *Revue africaine des relations internationales*, Vol. 12, Nos. 1 & 2, 2009, pp. 5-37.

28. Jusqu'à 40 % des dépenses de l'État sont détournés par des fonctionnaires indélégats ; c'est-à-dire 5 % du PIB, soit environ 500 milliards de FCFA. Lire *New African*, n° 4, septembre-octobre 2008, p. 99.

29. Révélation faite par la Commission nationale de la route (Conaroute) le 14 décembre 2013.

bonne gouvernance, l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF), le contrôle supérieur de l'État etc.

Viennent ensuite les memoranda<sup>30</sup> et les slogans. Pratiques clientélistes par lesquelles les élites originaires d'une localité s'associent pour rappeler au souvenir du chef de l'État les hauts faits de ce groupe tribal pour son maintien au pouvoir et en revendiquent la contrepartie, les memoranda structurent, depuis plusieurs décennies, l'ethos politique au Cameroun. Pour illustrer, en juin 2009, le *mémorandum du grand Centre*, adressé au chef de l'État, s'offusquait de l'arrestation et de l'emprisonnement des élites de cette communauté en ces termes : « sous le couvert de l'opération épervier, vous avez entrepris de faire arrêter tous ceux qu'on vous a présentés comme détournateurs des deniers publics. Cela semble une coïncidence mais il apparaît qu'il ne s'agit en fait que de nos fils les plus méritants et ceux ayant une stature d'homme d'État ». Bien avant, en décembre 2008 et en janvier 2009, des pétitions similaires avaient été envoyées à la même autorité, respectivement par les représentants du Grand Nord et de l'Est. Si pour les premiers, il fallait prendre tous les candidats originaires du Nord à la première cuvée des élèves-professeurs de l'École normale supérieure de Maroua (nouvellement créée), pour les seconds, la nomination des ressortissants de l'Est au gouvernement et à des postes de responsabilité en était l'exigence. L'exigence de la création des universités de Maroua (Extrême-Nord du pays) et de Bamenda (Nord-Ouest du pays); du bitumage de la route Ayos-Bonis etc. a été, auparavant, contenue dans les memoranda des régions concernées.

Les slogans « santé pour tous en l'an 2000 », « l'émergence du Cameroun en 2035 », « l'agriculture de seconde génération », « les grandes réalisations » etc., régulièrement repris par l'oligarchie dirigeante, mobilisent certes quelques foules mais demeurent simplement des apories du régime de Yaoundé. En effet, le taux de croissance de 9,5 % constant sur dix ans exigé par le FMI et la Banque mondiale dans la perspective d'une émergence, reste en deçà de 4 %. Classé 168e/189 pays par le Rapport *Doing business 2014* de la Banque mondiale avec la baisse des exportations du pétrole de 9,4 % en 2012, le Cameroun n'est plus attractif à cause des lourdeurs administratives, de la

pression fiscale etc. En même temps, le rythme d'endettement du pays inquiète le FMI<sup>31</sup> alors que 3 millions de personnes (15,7 % de la population) étaient exposées à la famine et à la malnutrition en 2013. Pour cause, la braderie de certaines entreprises agroalimentaires publiques et la mauvaise gestion d'autres ou l'abandon du monde paysan. En conséquence, le pays est soumis à une extrême dépendance alimentaire<sup>32</sup>.

E-La ruse dans la manœuvre politique et diplomatique

Souvent présenté par ses séducteurs comme un « judoka politique », Paul Biya, imprévisible, utilise l'agressivité et l'enthousiasme, de même que les erreurs de ses adversaires pour mieux les maîtriser. Il choisit également la perplexité et la lenteur pour manœuvrer les leviers du pouvoir étatique et accroître une silencieuse pression psychologique sur ces derniers. De la sorte, la rareté des conseils de ministres ou ses présences/absences à Yaoundé sont une rémittence pour ses collaborateurs (ministres).

L'opposition politique (environ 260 partis politiques)<sup>33</sup>, attentiste, ruinée par les circonlocutions politiques et gangrenée elle-même par le « digesto-festif »<sup>34</sup>, incapable d'offrir des meilleures alternatives au peuple, a pourvu le système en agrégats d'efficacité<sup>35</sup>. Selon une chronique médiatique récente, Ni John Fru Ndi, leader du *Social Democratic Front* (SDF) et

31. Dans un communiqué du 9 juillet 2014, le rapport de la visite statutaire d'une délégation du FMI au Cameroun attirait l'attention du gouvernement sur le rythme d'endettement.

32. Entre 2004 et 2009, le montant des importations des denrées alimentaires au Cameroun, selon les données collectées par l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (ACDIC), se présentait ainsi qu'il suit : de 50 milliards de FCFA à 119 milliards (138 % d'augmentation) pour le riz ; de 354 millions de FCFA à 3,870 milliards (993 % d'augmentation) pour le maïs ; de 2,8 milliards de FCFA à 56 milliards (1 900 % d'augmentation) pour le lait ; de 29 milliards de FCFA à 117 milliards de FCFA (303 % d'augmentation) pour le poisson ; de 1 milliard de FCFA à 9 milliards (800 % d'augmentation) pour les pâtes alimentaires etc.

33. L'opposition camerounaise est scindée en trois groupes : le groupe partenaire du parti au pouvoir dans le cadre de la majorité présidentielle (UNDP, ANDP, FSNC), le groupe modéré en liaison secrète avec le parti au pouvoir (UPC) et le groupe intransigeant (UDC, SDF, MRC).

34. Cette expression est de Joseph Ndzomo-Molé. Lire Joseph Ndzomo-Molé, *Jouissance et pensée. Essai sur la ploutomanie et la mentalité digesto-festive*, Yaoundé, Edition du Carrefour, mars 2007.

35. Lire Sehou Ahmadou, *Cameroun, l'opposition en panne : autopsie critique et propositions de relance*, Yaoundé, Éditions Lupepo, 2012.

30. Ce terme, utilisé en diplomatie au XVIII<sup>e</sup> siècle, signifiait une note écrite par un agent diplomatique au gouvernement auprès duquel il est accrédité, exposant le point de vue de son gouvernement, faisant l'objet de négociation diplomatique.

figure de proue de l'opposition, aurait reçu plusieurs dizaines de millions de FCFA de Paul Biya pour l'organisation des obsèques de son épouse et aurait reçu, quelques années plus tard, près de cinq cents millions de FCFA en échange de son silence. Maïgari Bello Bouba de l'UNDP<sup>36</sup> (ministre d'État en charge du tourisme et des loisirs), Augustin Frédéric Kodock de l'UPC (ancien ministre décédé), Issa Tchiroma Bakary du FSNC (ministre de la communication), Hamadou Moustapha ou Dakolé Daïssala, leaders de partis jadis d'opposition, pourraient s'inscrire dans cette logique d'accumulation matérielle et alimentaire. Les connivences opposition-parti au pouvoir, expression de la ruse singulière du chef de l'État, détermine aussi le consensus diffus des forces politiques.

Au plan diplomatique, Paul Biya choisit ses fréquentations et distille parcimonieusement ses présences aux rendez-vous régionaux et internationaux, faisant souvent le service diplomatique minimum. Refusant d'être doctrinaire, il dit être pragmatique, préférant l'action discrète et efficace aux tirades révolutionnaires et incantatoires : «un chef doit être discret et efficace. La gesticulation n'est pas un signe de vitalité. L'important n'est pas le verbe. C'est l'action méthodique et rationnelle», disait-il<sup>37</sup>. Il reste à espérer la réorientation diligente et l'efficacité de l'*Opération épervier*<sup>38</sup> engagée depuis 2004 et soumise à de nombreuses critiques<sup>39</sup>, du Tribunal criminel spécial<sup>40</sup> qui n'a recouvré que 2 milliards de FCFA en deux ans

ou des projets structurants<sup>41</sup> dont certains cherchent encore le financement<sup>42</sup>.

Par contre, il sait se rendre utile et sait déjouer le regard de ses détracteurs qui le présentent comme un «manipulateur immobile»<sup>43</sup> qui divise les élites et exacerbe le sentiment ethnique ou le «maître dans l'art de la dissimulation» et de l'énigme<sup>44</sup>. L'écrivain camerounais Mongo Béti le décrivait comme «un homme d'une médiocrité à pleurer», un «illustre inconnu», un «tout venant du citoyen», un «anonyme des anonymes», un homme «qui de sa vie n'a fait preuve d'aucun don transcendant, (qui) n'a été le protagoniste ni même le deuxième couteau d'aucun combat mémorable»<sup>45</sup>. Le 24 août 1983, soit neuf mois après sa démission, Ahmadou Ahidjo avait déclaré : «je me suis trompé. Le président Biya est faible. Mais je ne savais pas qu'il était aussi fourbe et hypocrite»<sup>46</sup>. Discret et opposé à la précipitation, Paul Biya préfère conserver plusieurs cartes<sup>47</sup>. Jacques Chirac, président français d'alors, admiratif et perplexe, déclarait : «Paul, c'est quelqu'un d'équilibré et de concentré, mais c'est aussi le seul chef d'État qui ne me prend pas au téléphone et ne me rappelle pas ! »<sup>48</sup>.

nement de denier public d'un montant supérieur à 50 millions de francs CFA.

41. Il s'agit, entre autres, du barrage de Memve'ele (420 milliards de FCFA), du port en eau profonde de Kribi (287 milliards de FCFA), de l'autoroute Yaoundé-Douala (241 milliards de FCFA), du barrage de Lom-Pangar (238 milliards de FCFA), de plus de 1 000 logements sociaux (33 milliards de FCFA).

42. En décembre 2013, un emprunt obligataire d'un montant de 50 milliards de FCFA avait été lancé par le ministre des finances à l'effet de financer partiellement la construction du barrage de Memve'ele (23 milliards FCFA), la route Foumban-Tibati (3 milliards FCFA), celle de Obala-Batchenga (4 milliards FCFA), la *ring road* Bamenda-Kumbo (7 milliards) et le complexe industriel-portuaire de Kribi (9 milliards).

43. Expression empruntée à Fanny Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011.

44. Lire Xavier Messè, «Paul Biya : Machiavel mon maître», *Les Cahiers de Mutations*, Vol.058, juin 2009, p. 5.

45. Mongo Béti, cité par Luc Sindjoun, «Au cœur de l'héritage politique : décryptage des logiques de pouvoir et stratégies successorales sous Ahidjo et Biya», *Les Cahiers de Mutations*, Vol. 048, décembre 2007, p. 10.

46. *Ibid*, p. 11.

47. À propos de la crise centrafricaine, Paul Biya n'a ni pris part aux 5 sommets sous-régionaux consacrés à cette crise, ni reçu les derniers dirigeants de ce pays, notamment Michel Djotodjia et Catherine Samba-Panza.

48. Propos de Jacques Chirac, repris par François Soudan, «Cameroun : 1982-2012, de Biya à Biya», *Jeune Afrique* du 12 novembre 2012, [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com).

36. Union nationale pour la démocratie et le progrès.

37. Propos de Paul Biya lors d'une interview accordée à *Jeune Afrique Économie*, n° 359, octobre 2004, p.123.

38. Opération d'assainissement des mœurs publiques grâce à laquelle plusieurs hauts fonctionnaires camerounais ont été écroués dont MM. Titus Edzoa (libéré en 2014 après 17 ans de détention), Mounchipou Seidou (*idem*), Alphonse Siyam Siewé, Urbain Olangana Awono, Polycarpe Abah Abah, Jean-Marie Atangana Mebara respectivement anciens ministre de la santé publique, ministre des postes et télécommunication, ministre de l'eau et de l'énergie, ministre la santé publique, ministre de l'économie et des finances, ministre des relations extérieures; MM. Pierre Désiré Engo (*idem*), Emmanuel Ondo Ndong, Gilles Roger Belinga, Joseph Edou, Zaccheus Fordjidam... respectivement anciens DG de la CNPS, DG du FEICOM, DG du Crédit Foncier, DG de la SIC, DG du chantier naval du Cameroun... Pour plus d'informations, lire *Les Cahiers de Mutations*, n° 042 de février 2007 intitulé : «Corruption : la malédiction camerounaise», *Les Cahiers de Mutations*, n° 052 de juin 2009 intitulé : «Affaires non classées».

39. Lire à ce sujet Charly Gabriel Mbock (sous la direction), *L'Opération Épervier : un devoir d'injustice?*, Montréal, Éditions Kiyikaat, 2012.

40. Cette juridiction a été créée par décret présidentiel du 15 octobre 2012. Elle est compétente en matière de détour-

Précautionneux dans le geste, la stature et les prises de parole, il a su tourner à son avantage des situations sociopolitiques intérieures compromises. Après les critiques acerbes et les stigmatisations liées aux ratés de l'ouverture démocratique, manifestées par la fermeture de plusieurs représentations diplomatiques accréditées à Yaoundé<sup>49</sup>, il sut convaincre ses pairs d'accepter que Yaoundé abrite le 32e sommet de l'OUA en juillet 1996 et le sommet France-Afrique en janvier 2001. En avril 2008, en sus des émeutes de la faim et de la modification de l'article de la constitution limitant le nombre de mandats présidentiels, il avait ordonné, contre la volonté des bailleurs de fonds et de ses collaborateurs, une réévaluation des salaires des fonctionnaires.

Le choix de la négociation optée par Paul Biya, après l'arrêt du 10 octobre 2002 à propos de Bakassi<sup>50</sup>, admis aujourd'hui par les chancelleries occidentales et les organisations d'intégration africaine comme approche jurisprudentielle réussie en matière de règlement de conflit, s'inscrit également dans ce sillage. Le président Paul Biya est, aujourd'hui, crédibilisé par ses atouts en matière de la paix. Sa «sagesse conciliante et sa sobriété», objets des félicitations qu'il reçut à Rome du Pape François en avril 2014 en marge de la sanctification de Jean Paul II et Jean XXIII, sont généralement perçues comme des trophées. La paix et la stabilité qui lui sont créditées portent à la fois sur ses prises de positions lors des grands rendez-vous internationaux que sur son option d'abriter des sommets d'envergure (32e sommet de l'OUA en juillet 1996,

49. L'Allemagne, les USA, l'Angleterre etc. avaient fermé leurs représentations diplomatiques accréditées à Yaoundé en 1992 pour protester contre la violation des droits de l'homme et l'absence de transparence à l'élection présidentielle du 12 octobre 1992, premier scrutin présidentiel de l'ère multipartiste.

50. Il s'agit, à proprement parler, d'un contentieux frontalier transhistorique, ayant opposé le Cameroun et le Nigeria. Né de la contestation de l'imprécise frontière en dépit de quelques rencontres formelles et informelles entre les dirigeants des deux pays, courant 1975, Bakassi est devenu une pomme de discorde, obligeant le Cameroun à saisir en mars 1994 la Cour internationale de justice de la Haye (CIJ). Bien que l'arrêt de la CIJ du 10 octobre 2002 ait reconnu la *camerounité* de Bakassi, le Nigeria s'y était opposé. Il a fallu que Paul Biya convoque la médiation du Secrétaire général de l'ONU de l'époque, le ghanéen Kofi Annan. C'est ainsi qu'après la rencontre informelle de Paris en septembre 2002, il a fallu attendre les accords de Genève et surtout l'accord de *Green Tree* du 12 juin 2006 pour qu'enfin, ait lieu la cérémonie de Calabar du 14 août 2008, symbolisant la rétrocession définitive des espaces querellés.

sommet France-Afrique en janvier 2001, sommet de Yaoundé sur la sécurité et la sûreté maritime en juin 2013 etc.). Mais, ces brevets de satisfaction adressés à Paul Biya pour sa politique en matière de paix, échappent à l'archivage symbolique du peuple, plus préoccupé par le combat quotidien -exprimé en termes d'accès à l'eau potable, aux soins de santé élémentaire etc.

#### F- L'adoration et la transcendance présidentielles

La continuité politique est construite autour de la figure totalisante et messianique du chef de l'État, investi en 2011 comme *Nnom Guii*<sup>51</sup>... Ses photos, répandues massivement lors des fêtes nationales (11 février et 20 mai) ou lors de l'anniversaire de son accession la magistrature suprême (6 novembre de chaque année), constituent les principales libations sacramentales; le «merci présidentiel», intermède régulier des discours politiques, en est le rite liturgique.

De même, si l'appréciation de la rentabilité de la déification du pouvoir présidentiel relève de l'autorité du chef de l'État, la conception et l'opérationnalisation, elles, relèvent de la compétence des entrepreneurs politiques. Dans ce registre, une certaine élite intellectuelle/universitaire incarne, depuis le putsch manqué du 6 avril 1984, le meilleur entretenariat en termes de fabrication de l'image allégorique du chef de l'État du Cameroun. De la symbolique totémique «homme lion-homme courage» en 1992 ou «meilleur choix» en 1997, artisan des «grandes ambitions» en 2004 et des «grandes réalisations» en 2011, Paul Biya est présenté par cette élite contemplatrice comme son «champion». Théoriciens et propagateurs du «biyaïsme» pour la plupart, il est reconnu à certains (universitaires) l'initiative de la motion de soutien des enseignants du supérieur pour la candidature de Paul Biya en 2011. Entre meetings politiques, marches de soutien et autres occasions publiques, ces «intellectuels pantouflards»<sup>52</sup> conceptualisent et perpétuent les

51. «Roi des rois» en langue locale *Bulu*, est le titre de notabilité attribué au chef de l'État en 2011 par le collectif des chefs traditionnels du Sud-Cameroun.

52. Cette expression est empruntée à l'universitaire et homme politique Alain Fogue Tédom. Pour lui, il s'agit «des intellectuels» qui ont pour seule motivation dans la vie l'attente du décret présidentiel qui anoblit intellectuellement les bénéficiaires. Ceux-ci vénèrent ce décret au point où il devient finalement l'élément structurant de leurs relations sociales, professionnelles, religieuses et philosophiques. Lire Alain Fogue Tédom, «Pensée : le temps des "intellectuels pantouflards"», *Les Cahiers de Mutations*, Vol. 064, juillet 2010, pp.12-13.

intentions du chef de l'État qu'ils présentent souvent comme leur « créateur politique », le « Kant moderne », le « Descartes politique »<sup>53</sup>...

En clair, plus doté des dévots -dont de tartuffes- que de « visiteurs du soir » ou de « conseil de village », Paul Biya est un acteur entièrement à part, presque aphone aux supplices populaires exprimées en termes d'accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'énergie électrique, etc. Ses courtisans immodérés, particulièrement sensibles à tout irrespect vis-à-vis de celui-ci, n'abdiquent jamais, psalmodiant la liturgie bienfaitrice du père du Renouveau. En face, les Camerounais, 20,5 millions en 2013<sup>54</sup>, paraissent durablement atteints du syndrome de Stockholm. En effet, plusieurs rapports publiés par des agences internationales<sup>55</sup> et nationales<sup>56</sup> ainsi que des ONG<sup>57</sup> ne sont, généralement, pas reluisants pour le Cameroun. De l'intérieur, on note l'émergence d'une société civile certes en reconstruction, mais particulièrement critique vis-à-vis du régime en place à cause de la cherté de la vie, des coupures d'électricité (délestages), de la corruption, du chômage etc. L'accumulation de ces récriminations populaires, curieusement, s'accompagnent toujours des scores spectaculaires du RDPC (39,90 % à l'élection présidentielle de 1992 contre 35,60 % pour le SDF ; 77,9 % à l'élection présidentielle de 2011 contre 10,1 pour le SDF ; 82 sénateurs sur 100 ; 148 députés sur 180 ; 306 mairies sur 360 etc.).

Au total, cette « présidentolatrie »<sup>58</sup>, expression de la transcendance hiératique et de la totémisation symbolique du pouvoir, bénéficie de la densité numérique

du clergé (constitué des hommes d'affaires, de l'élite politique, traditionnelle et intellectuelle et autres courtisans) et fonde la solidité du système politique camerounais sous la présidence de Paul Biya.

#### G-La tolérance administrative et religieuse

Le pouvoir de Yaoundé, depuis 1990, est basé sur de la tolérance administrative ou à l'application déferée de la loi. Au plan religieux, par exemple, les églises dites du réveil<sup>59</sup>, clandestines, foisonnent et participent -à la satisfaction des autorités administratives- à la dépolitisation de la société en faisant de la piété la seule clé de succès social. Beaucoup de ces églises se sont même muées en alliées objectives de Paul Biya en proclamant que son pouvoir vient de Dieu et ne saurait souffrir la moindre contradiction. Elles organisent, à cet effet, des quêtes collectives et des cérémonies de soutien en présence d'officiels du régime. Dans ce registre, Tsala Essomba, fondateur du temple « va et raconte » et Dieunedort Kamdem (fondateur de la cathédrale de la foi) illustrent bien ce renouveau charismatique, prolongement du renouveau politique de Paul Biya.

Cette tolérance s'applique également dans le secteur de l'exploitation domaniale, forestière ou des débits de boisson etc. Les médias écrits et audiovisuels (600 titres de presse écrite, 116 chaînes privées de radiodiffusion, 32 chaînes de télévision et une centaine d'entreprises de télédistribution)<sup>60</sup>, dont la plupart n'ont pas d'existence légale réelle<sup>61</sup>, bénéficie également de cette tolérance, bien que leur régulation soit assurée par le Conseil national de la communication (CNC).

Toutefois, cette tolérance administrative, expression de l'inertie<sup>62</sup>, tolère faiblement le dissensus et la dissidence. La loi du 19 décembre 1990 régissant la liberté de communication qui consacre 27 articles (articles 60 à 87) à la poursuite et à la répression des infractions par voie de presse, constitue l'épée de Damoclès susceptible de faire des victimes dans les rangs des hommes de média. Voilà pourquoi, la liberté d'expression, « butin de guerre » arrachée de haute de

53. Ces expressions sont de Jacques Fame Ndong, universitaire, ministre de l'enseignement supérieur et secrétaire à la communication au comité central du RDPC. La première expression avait été utilisée lors d'un meeting politique à Ebolowa en 2011 et les deux autres à la cérémonie de dédicace de l'ouvrage de Narcisse Mouelle Kombi (enseignant de droit et actuel conseil spécial à la Présidence de la République) intitulé *La démocratie dans la réalité camerounaise : libertés, légitimité et modernité politique sous Paul Biya*, Paris, L'Harmattan, 2013, 370 pages.

54. Selon les estimations 2013 du *World FactBook*.

55. Il s'agit des rapports d'Amnesty International, de la Banque mondiale, Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), de *Transparency Internationale* etc.

56. On peut citer dans ce cadre la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL), Action catholique pour l'abolition de la torture (ACAT) etc.

57. On peut citer, ici, Reporters sans frontières, *International Crisis Group Transparency International* etc.

58. Il s'agit, selon Hans De Marie Heungoup Ngangtcho, de l'adoration de la personne du président.

59. On décompte plus de 250 confessions religieuses au Cameroun. Pourtant, seules 47 ont une base légale conférée par le décret du président de la République.

60. *Cameroon Tribune*, n° 10429/6630 du jeudi 19 septembre 2013, p.3.

61. Ceci, en violation du décret du 3 avril 2000 fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication.

62. Lire Alain Didier Olinga, *Propos sur l'inertie*, Yaoundé, Clé, 2009.

lutte, se réincarnant progressivement en utilisant les codes particuliers, n'échappe pas à l'autoritarisme des sires de Yaoundé<sup>63</sup>. Les décisions spectaculaires du ministre de la communication (Jean Pierre Biyiti Bi Essam) et du gouverneur de la province du Littoral (Francis Fai Yengo), entre février et juillet 2008, fermant radio Équinoxe et Équinoxe TV à Douala et la radio Magic FM à Yaoundé, ont participé au musellement des médias jugés critiques vis-à-vis du régime de Yaoundé en pleine crise. Les promoteurs des médias privés indépendants vivent sous la menace des articles 52 et 53 du décret du 3 avril 2000 fixant les conditions et modalités de création et d'exploitation d'entreprises privées de communication audiovisuelle<sup>64</sup>. Ces éléments explicatifs de la stabilité du régime Biya ne dissimulent nullement la complexité des scénarios d'alternance/transition possibles.

## II- LES SCÉNARIOS DE L'APRÈS BIYA : HYPOTHÈSES ET RISQUES

À maints égards, le Cameroun reste un pays fragile caractérisé par l'absence de lisibilité de l'avenir politique au-delà du chef de l'État actuel. Les mécanismes institutionnels de continuité de l'exercice du pouvoir étatique, mis en place par doses homéopathiques, obscurcissent l'avenir et déteignent sur l'attractivité du pays. Quatre scénarios se dégagent de l'analyse de l'avenir politique du Cameroun.

A-Hypothèse 1 : La dévolution monarchique (scénario constant)

La rixe génétiquement familiale de succession sur le modèle togolais, gabonais ou congolais (RDC) paraît improbable au Cameroun. Pour cause, Frank Emmanuel Biya, fils aîné de la dynastie Biya, issu de ses premières noces avec Irène, n'est suivi que par deux cadets, encore mineurs, issus des secondes noces de Paul Biya avec Chantal Pulchérie Vigouroux. Quinquagénaire réputé mutique à l'image de son père, Franck Emmanuel Biya ne semble pas se préoccuper des affaires politiques. Bien que quelques-unes de ses rares apparitions publiques aux côtés de son géniteur aient modifié l'ordre protocolaire, il a décliné l'offre à lui faite par les conseillers de la Présidence de la République de se porter candidats aux sénatoriales d'avril 2013<sup>65</sup>.

63. Pour une étude approfondie sur la question, lire Alexie Tcheuyap, *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*, Paris, Karthala, 2014, 312 pages.

64. Justion Blaise Akono, « Communication : Espoirs d'une convention collective », *Les Cahiers de Mutations*, Vol. 055, décembre 2008, pp.8-9.

65. *La Lettre du Continent*, n° 676 du 12 février 2014, p.1.

Il s'investit plutôt dans les affaires, profitant de son nom pour se faire une place au soleil<sup>66</sup>. Toutefois, il pourrait être un outsider crédible, susceptible d'exploiter à son compte son carnet d'adresses. Cette hypothèse, si elle venait à se concrétiser, serait porteuse de risques d'autant que la catégorie sociale décidée à affronter le système de domination et l'éventuelle dévolution monarchique est la jeunesse.

B-Hypothèse 2 : Le choix d'un dauphin constitutionnel en préparation à une mort au pouvoir (scénario catastrophique)

Soumis à plusieurs griefs liés au pouvoir d'achat du paysannat, le régime de Paul Biya peine à se configurer autour d'un dauphin clair. Le RDPC, faiblement structuré autour des tendances (progressiste, modérée et conservatrice), pourrait constituer la plus grande menace à la stabilité sociopolitique du pays. La mort du président actuel durant l'exercice de ses fonctions, scénario très probable, est porteuse de risque. Quel que soit la rigidité des mécanismes institutionnels de vacance/succession, le traditionnel axe Nord-Sud et la guerre de succession opposera les barons du régime dont la plupart a amassé, durant le demi-siècle de gestion des affaires publiques, des fortunes colossales. La centaine de hauts commis de l'État emprisonnés pour détournement des deniers publics, en apporte la preuve.

Irrémédiablement, l'après-Biya se prépare dans les états-majors régionaux. Simultanément, l'*Opération épervier*, paraît politiquement plombée par le casting des clients du tribunal criminel spécial dont certains, anciens ministres<sup>67</sup>, soupçonnés, par l'opinion, d'appartenir à l'informel G11 (génération pour l'alternance en 2011)<sup>68</sup>, sont écroués à la maison d'arrêt de Kondengui. La nébuleuse *Boko Haram*-version

66. Il est patron, selon *La Lettre du Continent*, de plusieurs sociétés dont *Afri One*, *Ingénierie forestière* et gagnerait, selon Le journal *The African Independent*, 9 milliards de FCFA par mois dans l'exploitation forestière au Cameroun. Lire Antoine Dulin et Jean Merckaert, « Biens mal acquis, à qui profite le crime ? », Rapport du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement)- Terre Solidaire, juin 2009, pp.104-105.

67. Il s'agit de Marafa Hamidou Yaya de l'administration territoriale; Polycarpe Abah Abah des finances; Urbain Olangena Awono de la santé publique; Jean-Marie Atangana Mebara des affaires étrangères (et Yves Michel Fotso de la Camair).

68. Ce groupe informel, constitué de certains barons du régime, étaient opposés à la modification de la constitution de 2008 et à une probable nouvelle candidature de Paul Biya en 2011. Pour plus de détails, lire *International Crisis*

camerounaise- qui sévit dans le Septentrion en dépit du déploiement militaire décidé par le chef d'État en mai 2014, paraît bénéficier de la complicité d'une certaine élite politique et traditionnelle du Grand-Nord, opérant dans le cadre du positionnement en vue de l'après-Biya<sup>69</sup>. L'attaque<sup>70</sup> du domicile d'Ahmadou Ali, vice-premier ministre et personnalité influente du système, septuagénaire au profil avéré, peut s'interpréter comme la contestation brutale de la tentation hégémonique ou la revanche diabolique des alliances élitistes concurrentes dans la partie septentrionale. Ce versant mafieux du positionnement politique, expression de la « société de cour », est le bout entrant de la galerie infernale structurant l'âpreté de la succession présidentielle au Cameroun, en cas de mort du chef actuel. Autant le choix d'un dauphin est difficile, autant la prise en main de l'État par celui-ci en cas de vacance serait difficile. En conséquence, les ambitions individuelles des caciques du RDPC et leurs rapports aux autres forces internes ou externes au parti et au monde ambiant (armée en l'occurrence), pourraient constituer les leviers d'une continuité/discontinuité du fonctionnement de l'État. Le respect scrupuleux de la constitution et la préparation (psychologique, politique, morale etc.) d'un processus de succession/transition/alternance, seraient des balises susceptibles de configurer le paysage psycho-institutionnel.

C-Hypothèse 3 : L'immixtion de l'armée (scénario de régression)

La construction de l'État du Cameroun, issue des « tensions sécuritaires »<sup>71</sup>, est marquée par une alliance entre l'armée et le pouvoir politique<sup>72</sup>. De type hégé-

*Group*, « Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture », *Rapport d'Afrique*, n° 161, 24 juin 2010, p. 5.

69. L'article de Fanny Pigeaud, probablement excessif dans certains de ses aspects, aborde l'insécurité dans le grand Nord autrement sous l'angle d'une rébellion en vue de renverser Paul Biya. Lire Fanny Pigeaud, « Cameroun : Paul Biya, après plus de trente de règne, est confronté à une rébellion », *Médiapart* du 26 août 2014, [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr)

70. Au matin du 27 juillet 2014, le domicile d'Ahmadou Ali à Kolofata, son village natal, a été attaqué par une horde de plusieurs centaines d'assaillants au nom de *Boko Haram*. Après avoir pilonné les lieux à l'arme lourde, les assaillants ont tué plusieurs proches de ce dernier avant de prendre en otage son épouse.

71. Ces tensions sont liées à la lutte contre l'Union des populations du Cameroun -UPC- (1960-1971), à la consolidation du pouvoir de Paul Biya après la tentative de coup d'État du 6 avril 1984 et la légitimation de son pouvoir après l'élection présidentielle contestée du 11 octobre 1992.

72. Depuis 1982, le ministère de la défense et la Gendarmerie nationale n'ont été dirigés uniquement par des civils.

monique, cette alliance, grâce à laquelle le politique fabrique l'armée (à travers les décrets et arrêtés créant des unités de défense et nommant le personnel aux postes de responsabilité), permet au pouvoir politique de se reproduire. En accordant des bénéfices symboliques à l'armée (notamment aux officiers généraux et aux sous-officiers), le pouvoir garantit sa survie et éloigne celle-ci des ambitions politiques. L'alliance armée-pouvoir est, ainsi, au cœur de la stabilité hégémonique du système étatique post 06 avril 1984. Le président de la République, chef de l'État est chef « suprême » des armées. Le décret du 25 juillet 2001 portant sur la réforme de l'armée et la multiplication numérique des officiers généraux entre 1984 et 2014<sup>73</sup> offre des clefs de contrôle de la « grande muette » par le pouvoir politique.

Bien que le désintérêt des forces de défense et de sécurité vis-à-vis de la gestion politique de la cité soit réel, l'hypothèse de l'immixtion de la garde prétorienne en politique n'est pas à exclure. Ce scénario est probable en cas de mort du président de la République actuel suivie d'une mésentente de la classe politique intérieure ayant abouti à une crise chronique.

D-Hypothèse 4 : Le retrait de la vie politique et l'ouverture du jeu démocratique (scénario idéal)

Dans la configuration actuelle, le retrait volontaire de l'actuel chef de l'État du Cameroun de la vie politique, peu probable, serait un scénario idéal. Mais, pour y parvenir, Paul Biya devra insidieusement affronter les énergies centrifuges, provenant de son propre camp. Les motifs de justification des prolongations d'exercice du pouvoir se sont accentués à travers la superposition des « motions de soutien », des « motions d'encouragement » et des « appels à candidature » de Paul Biya en 2011, faisant de celui-ci le « détenteur viager de la charge gouvernante suprême au Cameroun »<sup>74</sup>. Déclaré candidat naturel à toute élection présidentielle par les textes de base du RDPC (et celle de 2018), Paul Biya jouit d'une quasi-unanimité dogmatique au sein de son parti.

Crédité d'une extraordinaire estime du peuple à son accession à la magistrature suprême, Paul Biya a

73. Lors du putsch manqué du 6 avril 1984, le Cameroun comptait un seul général d'armée. Aujourd'hui, on en dénombre 26 (22 en activité et 4 admis en seconde section -Pierre Semengue, James Tataw Tabe, Jean Nganso Sunji et Yaya Oumaroudjam -, c'est-à-dire une sorte de retraite) et environ 2 300 officiers.

74. Cette expression est empruntée à Éric-Mathias Owona Nguini.

choisi l'imprécision quant à ses propres schémas de succession. En 2004, il déclarait, dans une interview, qu'il serait à la tête de l'État tant que Dieu et le peuple camerounais le voudraient. Au sujet de sa succession, il disait à la même occasion, «le Cameroun n'est pas une monarchie. Seul le peuple souverain est habilité à choisir mon successeur»<sup>75</sup>. Autant dire que le jeu concurrentiel de succession au sein de la filière Biya est plombé par «l'ajournement sine die du choix de l'héritier présomptif»<sup>76</sup>. Plutôt que de préparer un successeur, Paul Biya semble, depuis 1982, plus préoccupé par la maximalisation de son influence dont la constitution du 18 janvier 1996 consacre la prééminence institutionnelle, faisant de lui le chef de «tout». Ainsi, tous ses collaborateurs qui ont été, à un moment donné, crédité d'ambition présidentielle, ont été soit mutés à des postes ministériels moins importants<sup>77</sup>, soit limogés<sup>78</sup>, soit embastillés (c'est le cas pour les membres du sulfureux G11 dont Marafa Hamidou Yaya, Polycarpe Abah Abah, Jean-Marie Atangana Mebara ou Titus Edzoa<sup>79</sup> etc.) ou le poste supprimé<sup>80</sup>.

L'évocation spectaculaire de la longévité de Paul Biya au pouvoir constitue, à la fois, une paranoïa et une arlequinade selon les angles politiques d'appréciation. Les dynamiques du dedans et du dehors, inachevées, s'imbriquent de façon constante et justifient, peut-être, l'«équilibre catastrophique entre aînés et cadets sociaux»<sup>81</sup>, caractérisés, pour les premiers, par une accumulation excessive des reliques matérielles et symboliques et, pour les seconds, par une

précarité à la lisière du possible. Bien que son aire culturelle (Bulu-Béti) soit plus représentative dans les arcanes institutionnels du pouvoir, il a, dans chaque communauté ethno-régionale des co-propriétaires/co-gestionnaires de l'État, irréductibles et séducteurs omnipotents, écumant à longueur de journée des plateaux de télévision. À ce quadrillage du champ institutionnel par des proches, correspond l'esthétique de pillage -ensauvagement- des fonds publics qui déteint sur l'engagement «vertueux» de Paul Biya et trahit sa pensée politique, résumée en *Rigueur et Moralisation* et contenue dans *Pour le libéralisme communautaire*.

En clair, le seul ennemi du président Paul Biya, assurément, c'est l'usure du pouvoir ; la fin des temps ou de l'histoire. Il est son propre dauphin ; son propre successeur. Le discours prépondérant sur la rationalité de son pouvoir repose sur la paix et la stabilité dont il est présenté comme le promoteur et le garant. Sous cet angle, l'alternance est une oriflamme de déstabilisation. La paix et la stabilité, dans ce cas, sont tributaires de la présidence Biya ou du gouvernement perpétuel dont parle assidument Mathias-Éric Owona Nguini. Presque endurci au gré de l'environnement international changeant et des épreuves sociopolitiques endurées, Paul Biya est, aujourd'hui, au cœur des mécanismes d'internationalisation et d'internalisation de la sécurité en Afrique centrale. Après le délaissement diplomatique du Cameroun dû aux heurts de l'ouverture démocratique et du non respect des droits de l'homme, l'après 11 septembre 2001 semble lui avoir conféré plus de légitimité internationale. Le règlement pacifique du conflit frontalier entre le Cameroun et le Nigeria à propos de Bakassi, matérialisé par l'arrêt du 10 octobre 2002 de la Cour internationale de justice de la Haye et la rétrocession à Calabar le 14 août 2008, s'inscrivent dans cette logique. Le 6 juin 2014, Paul Biya, lauréat du prix de l'Union panafricaine des avocats pour la résolution de la paix, en récoltait les dividendes et devenait, symboliquement, un «apôtre de la paix». La gouvernance sécuritaire du Cameroun et la stabilité approuvée par les bailleurs de fonds, devient ainsi un pilier de la sécurité des intérêts occidentaux dans le golfe de Guinée. *Boko Haram*, la piraterie dans le golfe de Guinée, l'instabilité en RCA... et sa position géostratégique deviennent des motifs de satisfécit grâce auxquels Paul Biya bénéficie d'une réelle sympathie internationale. De ce point de vue, il pourrait présenter le meilleur risque pour l'Occident en 2018.

Dans l'un comme dans l'autre cas évoqué plus haut, il faut tenir compte du peuple et surtout des jeunes (12 593 613 des Camerounais avaient moins de

75. *Jeune Afrique Économie*, n° 58, octobre 2004, p.129.

76. Luc Sindjoun, opcit.

77. René Emmanuel Sadi, ancien secrétaire général au comité central du RDPC et ancien secrétaire général adjoint à la présidence de la république, présenté par l'opinion comme dauphin potentiel, a été muté au ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation.

78. C'est le cas de l'ancien premier ministre Sadou Hayatou (1991-1992), de l'ancien secrétaire général à la présidence de la république, Joseph Owona (1992-1994) ou de l'ancien ministre des finances Édouard Akame Mfoumou.

79. Ancien secrétaire général à la présidence de la république, ancien médecin personnel de Paul Biya, il démissionne de façon tonitruante du gouvernement en 1997 et annonce sa candidature contre son mentor à l'élection présidentielle de la même année. Il est arrêté puis écroué pendant onze ans pour détournement des deniers publics en coaction avec Michel Thierry Atangana.

80. C'est le cas de Maïgari Bello Bouba, premier ministre du 6 novembre 1982 au 22 août 1983 dont le poste a été supprimé lors de son limogeage.

81. Lire Jean-François Bayart, Achille Mbembe, Comi Toulabor, *La politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992, p. 57.

30 ans en 2005 ; soit 72,1 % de la population totale), de plus en plus marquée par l'anthropologie de l'indocilité, la mentalité de foule et la déconstruction d'une conscience civique<sup>82</sup>. Les émeutes de la faim et la dynamique corporatiste (beyam-sellam, ben-skin, etc.), structurées autour de l'«appel du ciel» et de la culture de la rue, sont des déterminants insolubles. Le *Printemps des peuples* et la révolution à la spatule du Burkina Faso d'octobre 2014, encouragées par la profusion des technologies de communication (Facebook, Twitter...) qu'offre la civilisation de l'universel, sont susceptibles d'inspirer l'action collective ou la convergence des attitudes revendicatrices et/ou révolutionnaires des jeunes avant ou en 2018. Aussi, les ONG<sup>83</sup> et les partenaires bilatéraux traditionnels du Cameroun, notamment la France, dont les intérêts séculiers sont divers et qui envisage la stabilité pérenne du golfe de Guinée à partir de la position géostratégique du Cameroun, ne sauraient-ils être exclus des mécanismes de suivi de l'alternance.

## CONCLUSION

L'absence de lisibilité et de visibilité de l'avenir politique du Cameroun a mis sous hypothèque son attractivité. En 2014, selon le classement COFACE<sup>84</sup>, le pays a stagné dans les pays classés C ; c'est-à-dire présentant des perspectives économiques et financières incertaines et un contexte politique potentiellement instable. Toutes les hypothèses, au sujet de l'avenir politique du Cameroun, peuvent être crédibilisées. Bien que les mécanismes institutionnels de gestion de la vacance à la présidence de la République soient à leur mise en place, l'émergence d'un dauphin politique et/ou institutionnel tarde à se matérialiser. L'extrême cloisonnement entre la société de cour et l'État ou les interférences réciproques entre modernité et archaïsme managérial, à portée de main, sont les principaux leviers de turbulence. La profusion des signes

avant-coureurs (érection d'une société civile active, mobilisation corporatiste etc.) et la dénonciation de la longévité placide (après la démission forcée de Blaise Compaoré) dénature l'État et susurre un après-Biya agité. Les signes de cristallisation des mouvements sociaux et de duplication de certains incidents (cherté de la vie, sit-in lié à la qualité de l'eau ou à la fourniture de l'électricité), méritent ainsi d'être désamorcés avant 2018, année électorale (élections présidentielle, sénatoriale, législative et municipale).

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- A. Tchoupié, «La suppression de la limitation du nombre de mandats présidentiels au Cameroun : analyse de la bifurcation de la trajectoire d'une politique institutionnelle», *Revue africaine des relations internationales*, Vol. 12, Nos. 1 & 2, 2009, pp. 5-37.
- Ch. P. Belomo Essono, «Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamiques internes et connexions internationales», *Revue africaine des relations internationales*, Vol. 12, Nos. 1 & 2, 2009, p. 57.
- C. G. Mbock (sous la direction), *L'Opération Épervier : un devoir d'injustice?*, Montréal, Éditions Kiyikaat, 2012.
- F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011.
- L. Sindjoun, «Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État», *Politique Africaine*, no 62, juin 1996, pp.57-67.
- M. E. OwonaNguini, «Les remaniements ministériels au Cameroun (1982-1991) : une dimension de la régulation politique», Mémoire de DEA en Études africaines, Université de Bordeaux I, 1990-1991, pp.119-120.
- S. Ahmadou, *Cameroun, l'opposition en panne : autopsie critique et propositions de relance*, Yaoundé, Éditions Lupepo, 2012.

82. Les marches de protestation, les grèves de la faim etc. organisées par l'Association de défense des droits des étudiants du Cameroun (ADDEC), l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (ACDIC) et la Ligue camerounaise des consommateurs (LCC) depuis plusieurs années en sont des illustrations.

83. Les différents rapports de *International Crisis Group* au sujet du Cameroun offre une vitrine. Lire *International Crisis Group*, «Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture», *Briefing Afrique* n° 161, 24 juin 2010, 31 pages ; *International Crisis Group* au sujet du Cameroun offre une vitrine. Lire *International Crisis Group*, «Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir», *Briefing Afrique* n° 101, 4 septembre 2014, 24 pages.

84. <http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Cameroun>.